

**DELIBERATION PORTANT APPROBATION
DE L'ADHESION 2023 AU CRTL OCCITANIE**

Le Conseil d'Institut,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L713-9 et R719-80,
Vu les statuts de l'Institut,

Délibère :

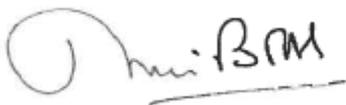
Article unique

L'adhésion 2023 de l'ISTHIA au Comité Régional du Tourisme et des Loisirs Occitanie est approuvée.

Délibération adoptée à l'unanimité des 20 membres présents ou représentés.

A Toulouse, le jeudi 7 septembre 2023

Le Président du Conseil d'Institut
Michel Bras



Le Directeur de l'ISTHIA
Cyrille Laporte



**DELIBERATION PORTANT APPROBATION
DE LA SUBVENTION 2023-2024 A L'ASSOCIATION TEAM FORUM**

Le Conseil d'Institut,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L713-9 et R719-80,

Vu les statuts de l'Institut,

Délibère :

Article unique

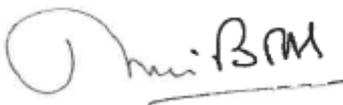
La subvention 2023-2024 de 1 500 € à l'association étudiante de l'ISTHIA Team Forum est approuvée.

Délibération adoptée à l'unanimité des 23 membres présents ou représentés.

A Toulouse, le jeudi 7 septembre 2023

Le Président du Conseil d'Institut
Michel Bras

Le Directeur de l'ISTHIA
Cyrille Laporte



**DELIBERATION PORTANT APPROBATION
DE LA SUBVENTION 2023-2024 A L'ASSOCIATION OEUF**

Le Conseil d'Institut,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L713-9 et R719-80,

Vu les statuts de l'Institut,

Délibère :

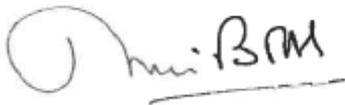
Article unique

La subvention 2023-2024 de 500 € à l'association ŒUF, association des étudiants du site de Foix, est approuvée.

Délibération adoptée à l'unanimité des 23 membres présents ou représentés.

A Toulouse, le jeudi 7 septembre 2023

Le Président du Conseil d'Institut
Michel Bras



Le Directeur de l'ISTHIA
Cyrille Laporte



**DELIBERATION PORTANT APPROBATION
DE LA FICHE DE POSTE DE PROFESSEUR D'UNIVERSITE n°19PR0607**

Le Conseil d'Institut,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L713-9 et R719-80,

Vu les statuts de l'Institut,

Délibère :

Article unique

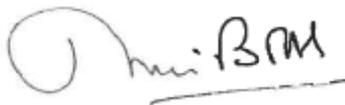
Dans le cadre de la campagne d'emploi 2024, la fiche de poste de professeur d'université section 19 n°19PR0607, demandée en maintien, est approuvée.

Délibération adoptée à l'unanimité des 20 membres présents ou représentés.

A Toulouse, le jeudi 7 septembre 2023

Le Président du Conseil d'Institut
Michel Bras

Le Directeur de l'ISTHIA
Cyrille Laporte



Campus du Mirail

Tél : +33 (0)5 61 50 23 68
5, allées Antonio Machado • 31058 TOULOUSE CEDEX 9
Courriel : isthia.toulouse@univ-tlse2.fr • Internet : www.isthia.fr

Campus de Foix

Tél : +33 (0)5 61 02 19 74 • Fax : +33 (0)5 61 02 19 97
Centre Universitaire de l'Ariège
4, rue Raoul Lafayette 09000 FOIX
Courriel : isthia.foix@univ-tlse2.fr • Internet : www.isthia.fr

**DELIBERATION PORTANT APPROBATION
DE LA FICHE DE POSTE DE PROFESSEUR D'UNIVERSITE SECTION 23-24**

Le Conseil d'Institut,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L713-9 et R719-80,

Vu les statuts de l'Institut,

Délibère :

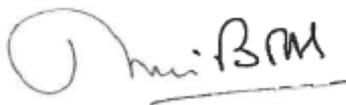
Article unique

Dans le cadre de la campagne d'emploi 2024, la fiche de poste de professeur d'université section 23-24 demandée en création est approuvée.

Délibération adoptée à l'unanimité des 17 membres présents ou représentés.

A Toulouse, le jeudi 7 septembre 2023

Le Président du Conseil d'Institut
Michel Bras



Le Directeur de l'ISTHIA
Cyrille Laporte



**DELIBERATION PORTANT APPROBATION
DE LA FICHE DE POSTE DE PROFESSEUR D'UNIVERSITE SECTION 19**

Le Conseil d'Institut,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L713-9 et R719-80,

Vu les statuts de l'Institut,

Délibère :

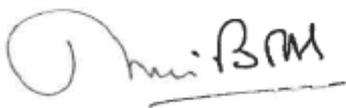
Article unique

Dans le cadre de la campagne d'emploi 2024, la fiche de poste de professeur d'université section 19 demandée en création est approuvée.

Délibération adoptée à l'unanimité des 17 membres présents ou représentés.

A Toulouse, le jeudi 7 septembre 2023

Le Président du Conseil d'Institut
Michel Bras



Le Directeur de l'ISTHIA
Cyrille Laporte

